

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT
DE
CASTELSARRASIN

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE SEIZE LE 21 Avril (21/04/2016)

Le Conseil Municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 15 avril, sous la présidence de Monsieur HENRYOT Jean-Michel, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ETAIENT PRESENTS : M. Jean-Michel HENRYOT, **Maire**,

Mme Colette ROLLET, Mme Christine HEMERY, Mme Maïté GARRIGUES, M. Michel CASSIGNOL, Mme Maryse BAULU, M. Jean-Luc HENRYOT, Mme Muriel VALETTE, M. Pierre FONTANIE, M. Jérôme Valette, **Adjoint**,

M. Gérard CAYLA, Mme Michèle AJELLO DUGUE, Mme Pierrette ESQUIEU, M. Robert GOZZO, Mme Eliette DELMAS, M. Maurice ANDRAL, Mme Fabienne GASC, M. Daniel CALVI, M. Jean-Luc GARRIGUES, M. Laurent TAMIETTI, M. Pierre GUILLAMAT, M. Gilles BENECH, Mme Marie CASTRO, M. Gérard VALLES, Mme Christine FANFELLE, M. Franck BOUSQUET, Mme Marie-Claude DULAC, **Conseillers Municipaux**,

ETAIENT REPRESENTES :

Mme Anne-Marie SAURY (représentée par Madame Maryse BAULU), Mme Fabienne MAERTEN (représentée par Monsieur Jean-Luc GARRIGUES), Mme Sabine AUGÉ (représentée par Madame Muriel VALETTE), Mme Valérie CLARMONT (représentée par Monsieur Pierre GUILLAMAT), M. Patrice CHARLES (représenté par Madame Marie-Claude DULAC), **Conseillers Municipaux**,

ETAIT ABSENT :

M. Aïzen ABOUA, **Conseiller Municipal**.

Monsieur Jean-Luc HENRYOT est nommé secrétaire de séance.

REÇU À LA SOUS-PRÉFECTURE

LE: 26 AVR. 2016

CASTELSARRASIN - 82

AFFAIRES CULTURELLES

15 – 21 Avril 2016

TARIFS DES PRODUITS LIÉS AUX EXPOSITIONS DU SERVICE PATRIMOINE DE MOISSAC

Rapporteur : Mme VALETTE

Considérant la création de produits dérivés par le service patrimoine comme un outil de mise en valeur des collections municipales.

Considérant la nécessité de fixer les tarifs des produits liés aux expositions temporaires réalisées par le service patrimoine,

Le Conseil Municipal,
après en avoir délibéré,
à l'unanimité,

Fixe les tarifs de vente des produits dérivés d'exposition temporaire comme suit, à compter du 1^{ER} mai 2016.

Catégorie	Désignation	Prix de vente public à l'unité	Prix de vente O.T Moissac
Librairie	Collections lapidaires du Musée de Moissac	12 €	7,20€
Objets dérivés	Reproduction de la gravure du « Pourtrait de Moysac »	4 €	2,40 €
	Abécédaire à colorier pour enfants	6 €	4,20€
	Abécédaire à peindre pour adultes	12 €	8,40 €
	Poster « cloître romantique »	5 €	3,5 €
	Carte postale « cloître romantique »	1 €	0,70 €

Dit que les recettes générées par la vente des produits dérivés créés par le service patrimoine seront gérées par la régie municipale de recettes des Affaires Culturelles.

Pour copie conforme

Moissac, le 22 avril 2016

Le Maire,

REÇU À LA SOUS-PRÉFECTURE
LE: 26 AVR. 2016
CASTELSARRASIN - 82



Jean-Michel HENRYOT

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter
De la transmission en préfecture le :
De sa publication et/ou notification le :